Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de

gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 30 (1973)

Heft: 1

Rubrik: J+S

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



La nouvelle commission fédérale de gymnastique et de sport

Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale sur l'encouragement de la gymnastique et du sport, la commission fédérale de gymnastique et de sport a été désignée comme principal organe de surveillance de la Confédération, aussi bien en ce qui concerne l'EFGS de Macolin que la coordination de la recherche scientifico-sportive et l'octroi de subventions fédérales à la gymnastique et au sport. La commission devra donc être restructurée et elle comptera de 17 à 21 membres. Ceux-ci seront proposés par les conférences des directeurs cantonaux de l'instruction publique et des départements militaires, l'ANEP, les fédérations de sport et gymnastique, l'association des maîtres de gymnastique, les universités formant des maîtres de gymnastique et de sport, etc.

L'âge «J+S»

Afin d'éviter tout malentendu, le service fédéral de «Jeunesse et Sport» rappelle que l'âge de «Jeunesse et Sport» (pour solliciter l'admission à des cours, etc.) commence le premier janvier de l'année où le jeune homme ou la jeune fille ont 14 ans et se termine le jour où il ou elle fêtent leur vingtième anniversaire. Les services cantonaux de «J+S» fournissent tous renseignements à ce sujet.

Des titres universitaires pour les maîtres de sport et de gymnastique

Les ordonnances du Conseil fédéral sur l'encouragement de la gymnastique et du sport prévoient la possibilité de l'obtention des titres de «licenciés» ou de «docteurs» pour les maîtres de gymnastique et de sport avec une formation universitaire. La formation et les examens auront lieu, comme jusqu'ici, aux universités de Bâle, Berne, Genève et Lausanne, à l'école polytechnique fédérale de Zurich pendant quatre semestres. Un cours complémentaire de cinq semaines à l'EFGS de Macolin est prévu pour «Jeunesse et Sport». Les diplômes 1 et 2 sont délivrés comme auparavant, mais les lauréats peuvent obtenir des titres de licences ou doctorats.

Gymnastique pour les apprentis

L'introduction obligatoire de l'enseignement du sport dans les écoles professionnelles, prévue par la nouvelle loi fédérale, rencontre certaines difficultés dans de nombreux cantons, car il s'agit de prévoir une instruction adéquate pour environ 130 000 apprentis des deux sexes et certains cantons font remarquer qu'ils ne disposent ni des emplacements nécessaires ni d'un personnel suffisant, si bien qu'ils ont demandé des délais allant de trois à même quinze ans. Le Conseil fédéral a désigné une commission d'étude chargée d'examiner ce problème, mais il est bon de souligner que les deux demi-cantons d'Obwald et d'Appenzell Rhodes-Intérieures ont déjà rempli leurs devoirs.

Les heures de gymnastique et de sport obligatoires dans les écoles

Au cours d'une conférence extraordinaire des responsables cantonaux de «Jeunesse et Sport», à Macolin, M. Willy Raetz, chef du service fédéral, a rappelé que les ordonnances du Conseil fédéral rendent obligatoire l'enseignement de la gymnastique et du sport dans les écoles primaires et moyennes, prévoyant un minimum de trois heures par semaine pour filles et garçons, tout en recommandant également l'introduction de journées ou demi-journées consacrées au sport, d'excursions, de camps, etc. Le programme pour les examens finals, qui tiendra largement compte de la situation particulière des écoles, sera établi prochainement.

Les écoles, respectivement les communes, ont l'obligation d'aménager les installations nécessaires qui doivent également être mises à la disposition du mouvement «Jeunesse et Sport».

Un film bernois sur «Jeunesse et Sport»

L'office cantonal bernois de «Jeunesse et Sport» que dirige M. Ernest Muehlethaler a présenté, en première vision, à l'EFGS de Macolin un nouveau film sur «Jeunesse et Sport» réalisé par le cinéaste bernois bien connu M. Charles Zbinden, qui avait déjà réalisé un excellent film sur la natation de la jeunesse. Ce film a remporté un franc succès.

De son côté, l'EFGS de Macolin prépare, à son tour, un film sur «Jeunesse et Sport» qui sortira au cours de l'année 1973.

Le canoéisme se développe grâce à «J+S»

Au cours de la récente assemblée générale des délégués de la fédération suisse de canoë-section nautique du Touring-Club suisse, il a été constaté que grâce à l'introduction du canoéisme dans le programme de «Jeunesse et Sport», le nombre des sections affiliées et des membres a enregistré une augmentation réjouissante.

La fédération suisse de canoë aura d'ailleurs la lourde tâche d'organiser les championnats mondiaux qui auront lieu du 20 au 24 juin 1973 à Muotathal.

Excellent départ de «Jeunesse et Sport»

M. Wolfgang Weiss, chef technique de «Jeunesse et Sport» à l'école fédérale de gymnastique et de sport de Macolin, a déclaré que le mouvement introduit officiellement le 1er juillet 1972 a pris un excellent départ. Bien que les statistiques pour ce premier semestre d'activité officielle ne puissent être établies qu'au début de janvier 1973, il est intéressant de constater, par exemple, que le mois d'août — pourtant un mois de vacances — a enregistré une fréquence de 19 657 jeunes gens et jeunes filles aux cours organisés à l'enseigne de «J+S» dans les disciplines sportives suivantes: basketball, alpinisme, efficience physique, football, gymnastique aux agrès ou artistique, handball, canoë, athlétisme, course d'orientation, natation, tennis, volleyball, excursions, sans oublier l'entraînement de condition physique des skieurs, etc. Le football avait attiré, à lui seul, pendant le seul mois d'août 8107 jeunes gens (le football féminin ne figure pas au programme de J+S !) soit presque le double du mois précédent; 3004 jeunes gens et 696 jeunes filles ont participé aux cours d'efficience physique, 1073 aux cours d'alpinisme, 1416 aux cours d'athlétisme, 821 jeunes gens à ceux de handball, alors que le volleyball enregistrait une affluence de 238 jeunes gens et jeunes filles et la natation de 293 garçons et de 200 jeunes filles.

On n'exagère pas en avançant le chiffre d'au moins 100 000 jeunes gens et jeunes filles pour les premiers six mois d'activité officielle du mouvement «Jeunesse et Sport», chiffre qui dépasserait toutes les prévisions.

Règlement de l'octroi des subventions fédérales

On prépare actuellement, au Palais fédéral, une ordonnance réglant l'octroi de subventions aux fédérations de gymnastique et de sport ainsi qu'à d'autres organisations sportives, ceci conformément à la nouvelle loi fédérale du 7 mars 1972 sur l'encouragement de la gymnastique et des sports.

Plus de 1000 cours d'experts et moniteurs de «Jeunesse et Sport» en 1973!

La direction technique du mouvement «Jeunesse et Sport» à Macolin a établi le plan des cours d'experts et de moniteurs qui auront lieu en 1973.

Si les cours centraux ou fédéraux, notamment pour les experts, auront lieu surtout à l'EFGS de Macolin, nous aurons environ 500 cours cantonaux de chefs-moniteurs et moniteurs, parmi lesquels nous trouvons plus de 120 cours qui se dérouleront en Suisse romande, à savoir:

Valais: 54 cours, dont 37 au centre sportif cantonal d'Ovronnaz, puis à Sion, Sierre/Finges, Zinal, Arolla sans oublier, en Haut-Valais: Fiesch, Fafleralp, Oberwald, la région du Simplon, etc.;

Vaud: 26 cours, dont 18 à Lausanne, d'autres à Brétaye, Château-d'Œx (dont Chevreuils), Anzeindaz, Plan-Nevé, Col du Marchairuz, etc.

Neuchâtel: 20 cours, dont 13 au chef-lieu, d'autres à Tête-de-Ran, Les Cernets, La Chaux-de-Fonds, Les Geneveys, etc.

Fribourg: 12 cours à Fribourg, Lac Noir, La Berra, Bulle, Guin, ainsi que, pour certaines disciplines, dans d'autres cantons:

Genève: une dizaine de cours à Genève, d'autres hors du canton, notamment pour le ski et l'alpinisme.

Jura bernois: une trentaine de cours, dont quelques-uns à Porrentruy, Moutier, Les Genevez, Le Bémont, d'autres dans les cantons de Neuchâtel, Vaud et Valais (où un premier camp de ski pour les jeunes Jurassiens aura lieu du 26 au 31 décembre à Bella-Tola).

Ces indications concernent en premier lieu les cours cantonaux de moniteurs, auxquels s'ajoutent des cours intercantonaux organisés en commun par les cantons romands avec le Jura bernois et, parfois le Tessin, alors que les cours et camps mis sur pied dans les cantons romands avec la collaboration des associations et des sociétés sportives ne figurent pas sur le plan général établi à Macolin.

A fin 1973 on pourra dresser un premier bilan de l'activité officielle de «Jeunesse et Sport» au cours de ses premiers 18 mois d'existence et des bienfaits de ce mouvement pour toute la jeunesse de notre pays.

Chez nous

Les écoles suisses

Les écoles de ski. On dit souvent d'elles qu'elles sont trop coûteuses. Qu'elles sont réservées aux gens aisés. Mais la lecture de leurs prix rassurera sans doute les lecteurs d'«illustré». Grâce à Andreas Hefti, compétiteur, instructeur et propriétaire d'un magasin d'articles de sports, ils apprendront aussi qu'enseigner le ski est devenu une véritable profession. Le temps des moniteurs-play-boys est révolu...

Comme toutes choses, on apprécie d'autant plus le ski lorsqu'on le pratique avec succès. A cet effet, suivre des cours constitue une nécessité, pour autant que l'enfant ne soit pas «né dans la neige» comme le dit Andreas Hefti; dans ce dernier cas, en effet, le jeune de la montagne utilise très vite le ski comme moyen de locomotion et en enregistre rapidement les rudiments.

Les parents désireux de voir leur enfant pratiquer le ski pourront le «placer» dès l'âge de 5 ou 6 ans dans une école suisse, sous la direction de moniteurs particulièrement compétents, comme nous le verrons plus loin. Il leur sera toutefois plus prudent, la première semaine, en tout cas, de louer le matériel. Car il est un fait que le «petit» n'apprécie pas d'emblée le ski: il évolue dans un cadre qui ne lui est pas naturel, ses parents sont éloignés, il fait parfois froid, le matériel est lourd. Si l'enfant se prend au jeu — c'est le plus souvent le cas —, il sera alors assez tôt pour lui acheter un équipement de débutant, d'un prix généralement proche de 280 francs environ.

Se «débrouiller» un peu partout...

Précisons ici qu'un cours d'une semaine, à raison de deux heures par jour dans un groupe de 10 à 12 élèves, coûte 30 à 40 francs, ce qui est relativement bon marché, il faut le reconnaître. Et après trois de ces semaines, l'enfant qui suit une progression normale est capable de se «débrouiller» un peu partout, sur les pentes faciles s'entend; s'il skie par la suite régulièrement, les cours ne s'avéreront plus nécessaires, exception faite évidemment pour les éléments désirant perfectionner leur maîtrise technique pour, éventuellement, «s'attaquer» plus tard à la compétition. Il est intéressant de noter qu'une augmentation des cours pour enfants a été enregistrée ces dernières années, alors que les cours privés, pour les jeunes débutants toujours, restent assez rares; ils permettent pourtant de «travailler» les détails, de corriger plus soigneusement l'ensemble des défauts, mais pour un prix beaucoup plus élevé cette fois.

prix beaucoup plus élevé cette fois. Au chapitre de l'enseignement, il faut souligner le changement d'orientation survenu, depuis peu de saisons, au sein de l'interassociation suisse des écoles de ski: les cours sont maintenant donnés sous forme de jeux. Et l'abandon de l'enseignement conventionnel, strict, au profit de cette nouvelle méthode, a permis d'enregistrer des progrès plus sensibles. De petites compétitions, des concours sont aujourd'hui organisés au niveau des débutants, cependant que, pour atténuer la peur, ou la faire disparaître totalement, on fait descendre les jeunes en chantant, etc. D'un autre côté, les cours sont parfois dispensés sur des terrains préparés — des jardins d'enneigement — comportant des bosses, des tunnels.

«Il n'y a pas d'âge...»

A un niveau plus élevé, on constate avec intérêt que la participation aux cours de perfectionnement est également en hausse; jusqu'à un certain degré (virages spéciaux, skis parallèles), ils se donnent par groupes, de même d'ailleurs que les cours de compétition, ce qui crée une certaine émulation.

Mais parce qu'ils habitaient dans une région peu favorable au ski, ou à cause de problèmes financiers, des adultes commencent, ou recommencent — après un arrêt long de plusieurs années — à pratiquer le ski à un âge plus avancé.

sieurs années — à pratiquer le ski à un âge plus avancé. S'en trouvent-ils désavantagés? «Il n'y a pas d'âge pour faire du ski», explique Andreas Hefti; on peut ainsi être débutant à 18 ou 60 ans et plus. Simplement, la crainte qui pourrait être plus accentuée que chez les enfants est-elle compensée par une concentration plus soutenue. Il faut dire aussi que les cours privés ont la faveur de ces personnes-là.

Ailleurs

Georges Leroy:

«Le sport obligatoire à l'Université n'est pas une solution»

Georges Leroy est l'une des grandes figures du sport mulhousien. Ancien international de handball, ce professeur d'éducation physique est depuis 7 ans détaché à l'enseignement supérieur.

Ainsi, il s'occupe de tout ce qui a trait à la formation sportive des étudiants, que ceux-ci viennent de la Faculté des Lettres (FLSH), de l'Ecole de Chimie (ESCM) ou de l'Institut des Sciences exactes et appliquées (ISEA). Il est donc bien placé pour exposer les problèmes que les jeunes ont à résoudre s'ils veulent pratiquer ce sport lors de la poursuite de leurs études supérieures. C'est une question très vaste, dit-il. Les difficultés, tout le monde les connaît. Programmes surchargés, loisirs limités, horaires difficiles. Les universitaires mulhousiens ont des problèmes analogues à ceux de leurs camarades de Paris, Marseille ou Bordeaux.

– Combien d'étudiants font du sport ?

- Il y a environ un étudiant sur dix qui se livre à Mulhouse à une activité sportive suivie. Sur 1700 étudiants, il y en a 150 à 200 que je vois régulièrement sur les stades.

- Quel est votre rôle ?

- J'ai en fait, un triple rôle. Tout d'abord sur le plan pédagogique. Le sport fait partie intégrante de l'éducation. Il y a des cours à assurer.

— J'ai ensuite, une mission plus technique. Je dois conseiller et surveiller les étudiants lorsqu'ils participent à une compétition ou à une épreuve. Je dois suivre leur évolution et leurs progrès. Enfin, j'ai le devoir de coordonner les efforts de chacun. Je vais de Faculté en Faculté et tente de trouver des dates disponibles ou des terrains. C'est un peu le côté animation de mon rôle. Sans compter les heures que je passe à régler toutes les questions administratives.

— Comment envisagez-vous la saison prochaine? Avez-vous des projets particuliers?

— Oui, l'année 72-73 sera très importante. Un service universitaire des activités physiques (SUAP) verra le jour. Il regroupera des personnalités venues d'horizons différents et aura la mission d'assurer la bonne marche du sport universitaire dans le Haut-Rhin.

Le SUAP sera composé de deux professeurs, quatre étudiants, deux universitaires (le président du CUHR et le directeur régional de la Jeunesse et des Sports), deux personnalités extérieures et d'un représentant du personnel ATOS (nous avons pensé à une infirmière). Bien entendu, les deux professeurs d'éducation physique, Mme Corbasson et moi-même, feront partie de ce SUAP. Ce qui fera au total un comité paritaire de 13 personnes.

- Qu'attendez-vous de cet organisme?

— Pas mal de choses en vérité. Il aura un rôle important à jouer sur le plan de l'organisation. Dans toutes les domaines. Les emplois du temps, les problèmes financiers, les questions de publicité, tout passera par lui.

— Comment pensez-vous que l'on pourrait ramener les étudiants sur les stades?

— C'est une question malaisée. Pour ma part, je suis convaincu que le fait de rendre le sport obligatoire n'est pas une solution. Peut-être faudrait-il faire du sport une matière à option. Comme le dessin ou la musique au baccalauréat. Les candidats auraient la possibilité de gagner des points relativement facilement.

On pourrait également envisager la solution suivante: en première année de faculté, les étudiants seraient invités à participer à un certain nombre d'heures de sport et de présenter un certificat lors de l'examen. La coupure ne serait alors pas aussi brutale.

alors pas aussi brutale. Les années suivantes, bien entendu, il n'y aurait plus de séances imposées. Peut-être est-ce là un moyen...

Ce ne sont là que des suppositions. Georges Leroy s'interroge. Il est perplexe, mais absolument pas résigné. Gageons qu'à la prochaine rencontre, il reviendra avec des idées toutes neuves et plus d'enthousiasme que jamais.

«L'Alsace Mulhouse» par P. Hugonin